



Liste des annexes obligatoires à envoyer avec le formulaire de candidature daté, signé et numérisés en un seul fichier en suivant la chronologie des documents. Ceux-ci sont à fournir par courriel uniquement.

Tous les documents doivent être au format pdf, de préférence avec l'option OCR (reconnaissance optique de caractères).

### 1. Lettre de motivation manuscrite

**2. Curriculum vitae**, diplômes, certificats et attestations. Pour les formations effectuées à l'étranger : validation des acquis ou reconnaissance fédérale à joindre obligatoirement.

**3. Attestation de dactylographie** savoir taper 80 frappes minutes selon la méthode à 10 doigts. Attestation provenant d'une école ou d'un centre de formation.

### 4. Évaluation linguistique

[Attestation de français](#) délivrée par l'Université de Genève (*épreuve de base et complémentaire datée de moins de trois ans à compter du dépôt de candidature*) ou attestation du recrutement de police romande.

**5. Extrait du casier judiciaire** classique (*daté de moins de 6 mois à compter du dépôt de candidature*).

Le candidat qui réside en France joindra obligatoirement un extrait suisse et français. Pour la Suisse : [commande par Internet](#) ou auprès d'un guichet postal.

**6. Attestation de non poursuite** (*daté de moins de 6 mois à compter du dépôt de candidature*). Par courrier, [par internet](#) ou se rendre directement aux guichets de l'Office des poursuites.

Pour les résidents d'un autre canton, fournir une attestation équivalente à demander auprès de l'Administration cantonale.

Le-la candidat-e qui réside en France joindra une attestation suisse et française.

**7. Permis de conduire** (recto verso), ou permis d'élève conducteur

**8. Pièce d'identité** (*passport ou carte d'identité recto verso*)

**9. Attestation du service des contraventions de Genève** (*daté de moins de 6 mois à compter du dépôt de candidature*). Veuillez consulter le site internet du [Service des Contraventions](#) pour toute démarche.

**10. Formulaire d'acuité visuelle** pour les porteurs de lunettes ou personnes ayant un problème de vision, [le formulaire](#) doit être rempli par un ophtalmologue.

**11. Permis C** pour les étrangers.

**12. Livret militaire** (*toutes les pages où figurent des informations*)